

# GUIDE DE MISE EN ŒUVRE

## pour l'isolation des murs par l'intérieur.

### PRODUITS POUVANT ÊTRE UTILISÉS :

ROCKPLUS KRAFT - ROCKPLUS NU - ROCKPLUS PREMIUM KRAFT - ROCKPLUS PREMIUM NU

#### 1/ Contre-cloison avec parement en plaques de plâtre et ROCKPLUS ou ROCKPLUS PREMIUM, sur ossature métallique, en doublage de mur béton ou maçonné (NF DTU 25.41)

Les parois support visées sont les murs maçonnés relevant de la norme NF DTU 20.1 et les murs béton relevant de la norme NF DTU 23.1.

Les procédés avec plaques de plâtre vissées sur une ossature métallique avec le panneau ROCKPLUS ou ROCKPLUS PREMIUM posé entre le parement et le support sont mis en œuvre conformément à la norme NF DTU 25.41. Les ossatures métalliques verticales peuvent ou non comporter des appuis intermédiaires sur la paroi support.

L'isolation peut se faire en une ou deux couches, selon les cas. Lorsque l'isolation est constituée d'une seule couche, l'isolant est disposé entre la paroi à isoler et l'ossature de la contre-cloison. Lorsque l'isolation est composée de 2 couches, la première est disposée contre la paroi et la seconde entre les montants. Si nécessaire, le panneau ROCKPLUS ou ROCKPLUS PREMIUM est découpé à la hauteur de la paroi plus 1 cm, cette disposition permettant de maintenir légèrement comprimé l'isolant entre le sol et le plafond.

#### 1.1/Pose sur ossature métallique (montants) avec fixation intermédiaire, contre-cloison en plaques de plâtre

Les ossatures sont constituées de montants verticaux simples ou doubles positionnés dans des rails hauts et bas fixés au gros œuvre. Pour une contre-cloison de 6 m de hauteur maximum, les montants doivent être posés tous les 0,60 m et fixés au mur support par des appuis métalliques distants verticalement de 1,50 m maximum. L'isolation se fait en une ou 2 couches : ROCKPLUS ou ROCKPLUS PREMIUM peut être posé contre la paroi support et/ou entre les montants de la contre-cloison. (Figure 1).

Une lame d'air comprise entre le mur support et l'isolant peut être aménagée selon la typologie du mur (DTU 20.1).

#### L'ISOLATION SE FAIT EN 1 OU 2 COUCHES :

ROCKPLUS ou ROCKPLUS PREMIUM peut être posé contre la paroi support et/ou entre les montants de la contre-cloison. Une lame d'air comprise entre le mur support et l'isolant peut être aménagée selon la typologie du mur (DTU 20.1).

		HAUTEUR MAXIMALE DE LA CONTRE-CLOISON (m)	
		ENTRAXE 60 cm	
MONTANT	ISOLANT (mm) MINI - MAX	MONTANT SIMPLE	MONTANT DOUBLE
M36/40	30	1,75	2,10
M48/35	30 à 50	2,00	2,40
M48/50		2,15	2,55
M70/35	30 à 70	2,50	3,00
M70/50		2,70	3,20
M90/35	30 à 85	2,90	3,45
M90/50		3,10	3,70
M100/50	30 à 100	3,30	3,90



**1** Contre-cloison en plaques de plâtre sur ossature métallique avec appui intermédiaire et isolant monocouche.



**2** Exemple de contre-cloison maçonnée en brique creuse avec enduit plâtre.

### 1.2/Pose sur ossature métallique (montants) sans fixation intermédiaire, contre-cloison en plaques de plâtre

Les ossatures sont constituées de montants verticaux positionnés dans des rails hauts et bas fixés au gros œuvre. Les montants peuvent être simples ou doubles, leur entraxe est généralement de 0,40 ou de 0,60 m. Les montants doivent être dimensionnés en fonction de la hauteur de la contre-cloison et de leur mode de pose (simple ou double).

### 1.3/Pose sur ossature métallique (fourrures) avec appuis intermédiaires, contre-cloison en plaques de plâtre

Les ossatures sont constituées de fourrures verticales positionnées dans les rails hauts et bas fixés au gros œuvre. La hauteur de la contre-cloison est limitée à 2,70 m.

Des appuis intermédiaires sont disposés à mi-hauteur entre la paroi et les fourrures, à 1,35 m du sol au maximum. L'isolation se fait en une couche : ROCKPLUS ou ROCKPLUS PREMIUM est posé entre la paroi support et les montants de la contre-cloison (Figure 1).

### 2/ Contre-cloison maçonnée

Les contre-cloisons maçonnées ou en carreaux de plâtre avec isolation sont réalisées conformément aux spécifications de la norme NF DTU 25.31, celles en maçonnerie de petits éléments (blocs béton, briques, béton cellulaire) sont réalisées conformément aux spécifications de la norme NF DTU 25.13.

Selon le type de mur, un dispositif de maintien d'une lame d'air suffisante doit être fixé sur le mur à doubler. Pour tous les autres cas, la contre-cloison doit être montée à une distance égale à l'épaisseur du panneau ROCKPLUS ou ROCKPLUS PREMIUM. Le panneau ROCKPLUS ou ROCKPLUS PREMIUM est posé en simple couche (Figure 2).